Date: jeudi 11 avril 2024

Contact : Arthur Mesmin, 01 64 10 18 28 - 06 20 66 59 01

savigny-le-temple.fr

Communiqué de presse

Savigny-Le-Temple adopte pour 2024 un budget de combat

Vendredi 5 avril, Savigny-le-Temple a voté un budget 2024 offensif, pour poursuivre la rationalisation des dépenses de la collectivité tout en défendant un service public de qualité pour toutes et tous.

Un équilibre budgétaire, des finances maîtrisées

Côté recettes, la part communale de la taxe foncière n'augmente pas pour la 15e année consécutive ; car préserver le pouvoir d'achat des habitants est une volonté forte de la commune. "Nous choisissons de ne pas dégrader les fondamentaux et de maintenir les investissements, grâce à la participation financière de nos partenaires sur le territoire, comme l'agglomération, le Département ou la Région", souligne Marie-Line Pichery.

Savigny-Le-Temple s'est aussi engagée dans un dialogue de bonne gestion approfondi avec le Trésor public. Un service "moyens généraux" a ainsi été mis en place afin d'optimiser la dépense publique. Savigny-le-Temple affiche une capacité de désendettement en dessous du seuil régalien, garantissant ainsi la santé économique de la commune.

Des finances durables

Le budget 2024 contient un programme d'investissement de 9 millions d'euros, conforme aux capacités financières de la municipalité et à ses ambitions. La mairie poursuit la rénovation thermique de ses écoles avec les études de faisabilité sur Marc-Bloch et Louise-Michel et s'engage dans un diagnostic technique de tous ses bâtiments, avec pour objectif la lutte contre le changement climatique et l'amélioration énergétique des équipements communaux. Grâce à une maîtrise plus aboutie de ses dépenses énergétiques (eau, gaz, électricité), la ville prend aussi sa part dans la transition écologique tout en faisant mieux face à l'inflation.

Investir dans le patrimoine et et la qualité de vie

Parmi les projets phares, on compte la rénovation de la passerelle du RD50 et la reconstruction de celle du Parc urbain. La sécurité publique demeure une priorité. Les bons chiffres du ministère de l'Intérieur témoignent des efforts de la ville. Plus de 60 caméras seront désormais déployées dans l'espace public. La réfection de l'église du Bourg témoigne de l'attachement de Savigny-le-Temple à son histoire et à son identité. Consolider le patrimoine, mais aussi se projeter vers l'avenir : les grands projets de transformation du territoire et de renouvellement urbain (TZen 2, ANRU) se poursuivent cette année, pour améliorer le cadre de vie des habitants.